

Direction de la Recherche, de la Valorisation et des Etudes Doctorales

2 rue de Lille – 75007, Paris

Affaire suivie par Emma BRIFFAUT

☎ : 01 81 70 10 18

mail : projets-dirved@inalco.fr

Appel à candidatures pour une bourse de mobilité de recherche dans le réseau des Unités Mixtes des Instituts Français de Recherche à l'Étranger (UMIFRE)

L'Inalco lance un appel à candidatures (AAC) pour des séjours de recherche de 1 semestre dans une des 27 UMIFRE du réseau du MEAE/CNRS (voir la liste <http://www.ifre.fr>).

Peuvent candidater les **enseignants-chercheurs titulaires de l'Inalco** : **McF** et **PU** appartenant à une **EA** ou à une **UMR**.

Les thématiques et les aires géographiques éligibles sont celles couvertes par les 14 équipes de recherche de l'Inalco. L'objectif est de faire émerger des projets de recherche originaux et de favoriser les partenariats internationaux afin d'aboutir à la soumission de projets d'envergure auprès des programmes de financement nationaux (de type ANR) ou européens (HEurope) de la recherche scientifique.

Cet appel s'inscrit dans le cadre du renforcement des liens de l'Inalco avec les UMIFRE, le Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères et le CNRS. Il sera cofinancé par l'Inalco, le CNRS et le MEAE.

Le projet devra être soumis selon les règles du modèle en annexe n°1 de ce document.

Les projets soumis seront évalués conjointement par le Conseil Scientifique de l'Inalco et par le CNRS.

La date limite de dépôt des projets est fixée au **29 aout 2025 à midi** pour un séjour entre février et décembre **2026**.

L'Inalco procure une décharge d'enseignement et le CNRS complètera par un soutien financier de 1500 euros/mois.

Le billet d'avion (aller et retour) vers la ville de l'UMIFRE/IRL de destination sera pris en charge par le Conseil Scientifique de l'Inalco.

Procédure de sélection :

- 1) AAC lancé par la DiRVED (Direction de la Recherche, de la Valorisation et des Etudes Doctorales) à l'adresse des Directeurs des Unités de Recherche et des Enseignants-chercheurs de l'Inalco.
- 2) L'enseignant-chercheur qui candidate s'engage à en informer préalablement le directeur de son département et de son équipe de recherche.
- 3) Un accord préalable de l'UMIFRE choisie doit figurer dans le dossier soumis au Conseil Scientifique de l'Inalco avec une lettre de soutien du directeur de l'UMIFRE.
- 4) Examen et classement des dossiers par la Commission de la Recherche.
- 5) Examen et classement des dossiers par le Conseil Scientifique.
- 6) Examen des dossiers classés par le CNRS.

ATTENTION : Aucune candidature envoyée directement au CNRS ne sera prise en compte.

Calendrier prévisionnel :

- 1) Ouverture de l'appel : 19 juillet 2025
- 2) Clôture de l'appel : 29 août 2025 à midi
- 3) Evaluation Commission de la Recherche : septembre 2025
- 4) Evaluation Conseil Scientifique : septembre 2025
- 5) Evaluation CNRS : septembre à décembre 2025
- 6) Diffusion des résultats (sous réserve) : Janvier 2025

Critères de sélection :

1. Thématiques et aires géographiques éligibles : celles couvertes par les 14 équipes de recherche de l'Inalco.
2. Projets de recherche originaux.
3. Projets favorisant les partenariats internationaux.
4. Projets se proposant explicitement la préparation de projets d'envergure auprès des programmes de financement nationaux (de type ANR) ou européens (HEurope, ERC).
5. Projets s'inscrivant dans le cadre de la science ouverte.